

CUNSE



www.cunse.fr

[www.cunse.fr](http://www.cunse.fr)

Président :

02 51 34 28 87

**SOCIETE CENTRALE CANINE  
POUR L'AMELIORATION DES RACES DE CHIENS DE FRANCE**

Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture  
155, avenue Jean-Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS CEDEX  
Téléphone (0) 1 49 37 54 00



**CENTRALE  
CANINE**

**COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE DE SAUVETAGE A L'EAU**

CR de la réunion du 5 février 2017

Début de la réunion 9h00

Présents Christian KARCHER, Daniel FROUIN, Daniel PINCON , Denis LE BERRE.

Absent excusé: Alexandre BALZER

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du comité et les remercie de leur participation à cette réunion.

Le comité passe à l'examen des points inscrits l'ordre du jour.

- Les chiens sélectionnés pour les championnats de France sont ;
  - En mer, le nombre de chien sélectionné avec nos critères n'est pas suffisant pour l'année 2017, il sera complété par les chiens suivants: Hubert à M. ROBITZER, Fourre ton nez partout à Mme JIMENEZ, Feeling à M. CARNESECCHI DUVIVIER. D'autres chiens seront sélectionnés si le nombre de 15 n'est pas atteint.
  - En eau douce, le même principe sera adopté pour le championnat de France.
- Le diplôme de sauv'nage est remplacé par le test anti panique.  
L'examen "sauv'nage" préconisé pour les mineurs s'avère particulièrement contraignant et pas vraiment en adéquation avec notre discipline. Il impose une pratique assidue pendant un an en piscine à l'issue duquel le diplôme est décerné. Pour les présidents, il est nécessaire de s'assurer que les mineurs ont bien effectué le test anti-panique avant de demander la licence. Toutes les informations sur ce test seront mises sur le site de la commission.
- Demande de concours des clubs CARRETA et les pattes à l'Eau Bordelaises.  
Les demandes ne sont pas parvenues à la CUNSE avant la date limite, elles ne seront pas au calendrier 2017. Pour rappel, la CUNSE met à jour un calendrier provisoire en fin d'année sur le site avec les dates en cours de validité.
- Questions des juges :
  - Un juge étranger peut-il juger un championnat de France ?
    - Oui, cette règle fait partie du règlement général de la FCI à condition que le juge accepte de juger avec le règlement de l'épreuve qui lui sera fourni auparavant.
  - Note interne pour les juges avec les notions de points.  
La CUNSE ne veut pas qu'apparaisse dans notre règlement un barème de point sur un exercice qui n'a pas été réalisé comme décrit dans le règlement. Il faut laisser toute latitude au juge qui ne peut pas connaître l'état du plan d'eau ou de la mer au moment du déroulement de l'exercice. L'initiative reste de rigueur et les jugements sont sans appel.
  - Comment juger le 1er degré tel qu'il est défini dans le règlement actuel ?  
Il s'agit d'un degré de découverte qui doit permettre au chien et à son conducteur une première approche de notre discipline. Outre cette découverte, il s'agit plus exactement de favoriser l'approche de l'humain ainsi que l'apprentissage du bon geste. L'esprit de la discipline se veut sportive sans jamais oublier le respect du chien, et ce pourquoi un conducteur veut lui inculquer cet apprentissage. L'objectif à atteindre reste la pratique d'une prise de manchon donné par le plongeur et d'apprendre au chien à tourner avec le plongeur pour revenir à la rive.

- Challenge Européen de sauvetage à l'eau.  
La commission se propose d'organiser dans le cadre du championnat de France à Nantes sur le plan d'eau de l'Erdre un challenge de sauvetage à l'eau qui réunirait les différents pays européens qui pratiquent la même discipline avec un règlement presque similaire. Certains compétiteurs ont des licences en France.  
Les exercices sont en cours de rédaction et ont été proposés aux différents pays intéressés. Pour la France la constitution d'une équipe de 4 ou 5 chiens de haut(s) niveau(x) (championnat et coupe) dont Darval, Djinnie, Foozie, Eole, Hubert, H'Aloa, Feeling. Les juges désignés sont Christophe DELORME, Daniel FROUIN et Denis LE BERRE, les plongeurs sont Jeanne LE BERRE GRUNENWALD et Frédéric FRANC. Une demande va leur être adressée.  
La commission va demander l'attribution d'une subvention exceptionnelle à la SCC..
- Peut-on organiser un examen de plongeurs comme au championnat de France en mer mais en eau douce ?  
La commission n'a pas retenu cette proposition, les futurs plongeurs doivent venir au moins une fois en mer pour ne pas créer des plongeurs mer ou eau douce.
- Licence sans carnet de travail,  
Le président va retransmettre l'information à la SCC afin qu'il ne soit plus délivré de licence sans le numéro de carnet de travail.
- Le président relance la SCC pour modifier le prix des licences auprès de M.REQUIN. Les licences 2017 sont à 12€, soit de 2 euros de plus.
- Sur les feuilles d'engagements, les renseignements concernant les noms des producteurs seront supprimés.
- Le championnat de France en mer 2018 sera organisé par ACSE à Urville Nacqueville mi juin. La date n'est pas encore connue mais le 1er week-end est réservé au championnat de France de conformité au standard. Il reste le 10 ou 24 juin en fonction des coefficients de marée.
- Plongeurs,  
Daniel Frouin nous fait part de ses difficultés pour récupérer les carnets de plongeurs. Un message sera envoyé à tous les présidents de club afin qu'ils récupèrent les carnets de leurs plongeurs et qu'ils les transmettent après le dernier concours de l'année avec une enveloppe timbrée au tarif en vigueur pour le retour. Un document type sera disponible sur le site de la commission et devra être signé par le président du club et joint à chaque demande afin de prouver que le plongeur est bien membre d'un club. Les demandes transmises individuellement ne seront pas traitées.
- En 2017, la SCC va accorder à chaque commission une dotation de 3000 €.
- La commission va étudier la possibilité de proposer de nouveaux titres de Champions de sauvetage à l'eau avec des concours Nationaux dans une forme que nous étudions mais avec certaines obligations mer et eau douce au niveau sélectif et brevet mer.
- La SCC n'a pas répondu favorablement à notre demande pour l'élaboration d'un logiciel pour la saisie des concours de notre discipline dans le même esprit que celui des field-trials.

Fin de la réunion 15h45

Avec tous mes remerciements, je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments cynophiles les meilleurs.

Le Président de la CUNSE

Christian KARCHER